

d'harmoniser leurs barrières tarifaires au commerce et de promouvoir la coopération économique entre les États membres; la Ligue arabe a réclamé la création d'une zone de libre-échange, d'ici l'an 2008, par le biais de la mise en oeuvre de l'accord commercial inter-arabe; le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) a entrepris des travaux préparatoires en vue de créer un organe de financement pour les projets de l'entreprise privée (voir le rapport sur le FADES); un service de développement des entreprises a été mis sur pied à la Banque islamique de développement et le Fonds monétaire arabe a créé à Bahreïn une agence d'évaluation du crédit qui fournira des évaluations aux institutions financières arabes.

Ces initiatives ont été accompagnées de réformes qui visaient à favoriser l'expansion des marchés financiers arabes et à relier ces marchés entre eux, à améliorer les codes d'investissement et les incitations à l'investissement, à diversifier l'assiette du revenu (Bahreïn est en train de devenir un important centre financier dans la région, les EAU et Oman mettent graduellement en valeur leur secteur touristique), à libéraliser les politiques relatives aux taux d'intérêt et aux taux de change et, enfin, à adopter des programmes de privatisation. Ces nouvelles mesures témoignent d'un engagement régional dans le sens de la libéralisation du commerce interarabe, de la promotion de la croissance et de l'accélération, dans une certaine mesure, du rythme de l'intégration économique panarabe. On prend de plus en plus conscience du poids financier que représente le groupe régional arabe, de sa ferme volonté d'utiliser ses revenus pour investir dans le développement économique des pays membres et de son désir de disposer à l'avenir d'une base d'investissement et d'une source de revenu plus solides et plus diversifiées.

Fait digne de mention, la majorité des fonds de développement et des institutions financières régionales arabes et islamiques sont établis dans trois pays du Golfe: l'Arabie saoudite, le Koweït et les Émirats arabes unis; les exceptions à la règle sont la BADEA (Banque arabe pour le développement économique en Afrique) et l'AAAID (Autorité arabe pour l'investissement et le développement agricoles), qui sont établies au Soudan. Plusieurs oeuvres de bienfaisance privées et religieuses viennent compléter le tableau des vastes ressources financières disponibles pour l'aide au développement ou l'intégration et le développement économiques arabes.